

MANUFACTURE DE FAÏENCE & TERRE CUITE

Pour Poëles & Décoration Architecturale

MAISONS GUSTAVE ROY ING. E.C.P. & G. PICQUEFEU RÉUNIES

H. HUILLARD, Ing^r des Arts & Manufactures

POÈLES DE STYLE

Panneaux & Carreaux
POUR CHEMINÉES
CARRELAGES & REVÊTEMENTS

APPLICATION
DES ARTS CÉRAMIQUES
à la décoration Monumentale

Poteries pour le Batiment

SUCCESEUR DE HUILLARD & CHENNEVIÈRE

35

Rue S^t Ambroise

Monsieur Clairay fils
Entrepreneur & Maçonnerie à Béziers (E.H.)

PARIS, le 3 janvier 1903

1 Expédition de ce jour : petite vitesse port de
tarif général voyeur Marchezais-Blouie
2 colis de panneaux faïence

1	panneau n° 16x90		3 90		
2	" 19x85	3 90	4 80		
1	" 22x90		4 70		
			16 40		
		20%	3 30		
			19 10		
		2%	25	12 85	
	Emballage 2 colis	0.15		30	13 15

Valeur et un mandat au 15 février 1903

Tout à vos ordres, je vous prie d'agréer, Monsieur,
mes sincères salutations.

H. Huillard

NOTA. — Les marchandises sont vendues payables à Paris ; les expéditions contre remboursement, mes traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

Les marchandises déposées dans les chemins de fer, aux bateaux ou aux roulages voyagent pour le compte du destinataire, qui sera sans recours contre l'expéditeur pour les avaries ou la casse.

La mention sans garantie exigée par les C^{ies} de Chemins de fer pour insuffisance d'emballage des marchandises empaillonnées ou en vrac ne les décharge nullement de leur responsabilité vis-à-vis du destinataire. Cette décharge de garantie n'est donnée que dans l'intérêt et pour le compte du destinataire.